



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 28 octobre 2009 devant le Cabinet de
Charles Picqué Ministre-Président de la Région Bruxelloise

Après avoir organisé une action auprès du Ministre-Président du Collège de la COCOF, c'est tout naturellement que, pour son 38ème sit-in, le GAMP a choisi de se rendre chez le Ministre-Président de la Région Bruxelloise. C'est entouré de ses collaborateurs - Mme J. Lumen directrice de cabinet adjointe, Mr. Cru secrétaire particulier et Mr. Okiezcoms chargé des relations avec la COCOF et la COCOM - que Mr. Picqué a reçu la délégation du GAMP avec sa courtoisie habituelle.

En introduction, la porte parole du GAMP a signalé à Mr. Picqué les raisons de ce sit-in et les points que le GAMP souhaite aborder dans le cadre de cette rencontre :

1. Malgré certaines avancées, il n'y a toujours pas de solutions dans Bruxelles, Capitale de l'Europe, pour les personnes handicapées de grande dépendance en manque de places. Cette situation est pour le moins scandaleuse. La liste de l'Interface Grande Dépendance de la COCOF, en cours d'élaboration, reprend au moins 200 personnes recensées à domicile et en demande, sans que ce chiffre ne reflète la situation exacte.
2. Dans les compétences de la Région, il y a la tutelle des communes et l'aménagement du territoire. C'est pourquoi le GAMP s'adresse à son Ministre-Président pour :
 - Signaler que différents permis de bâtir sont en demande d'attribution pour des projets de centres ayant reçu un accord de principe de la COCOF. Le GAMP insiste pour que les procédures ne soient pas retardées.
 - Rappeler que le droit au logement est un droit citoyen et qu'il faut dans les attributions, veiller à l'accessibilité des logements sociaux pour les personnes handicapées, y compris pour celles de grande dépendance qui souhaiteraient vivre dans des petites structures.
3. Enfin, c'est aussi en qualité d'éminent représentant bruxellois du Parti Socialiste que le GAMP souhaite l'interpeller.

1. Témoignages de parents

Comme bien souvent, c'est par des témoignages dramatiques que débute l'entretien. Ces témoignages stigmatisent le manque de place ou de solutions adaptées, la longueur anormale des procédures, l'impression que les politiques ne sont pas conscients du calvaire vécu par les parents, certains parents invitant Mr. Picqué à venir voir sur le terrain car, les personnes handicapées de grande dépendance ne peuvent, comme tant d'autres, manifester dans les rues.

D'emblée Mr. Picqué fait remarquer que les politiques ont compris que le problème est énorme et qu'il ne faut pas le sous-estimer. Il affirme aussi qu'il y a à Bruxelles de nombreux problèmes extrêmement douloureux pour lesquels, pour des questions d'argent, le politique se trouve impuissant à trouver les solutions qui s'imposent.

Cela fait des années qu'il se bat pour les politiques sociales, et le Ministre-Président insiste pour que le GAMP se rende compte que ce n'est pas un refus par indifférence, inconscience ou manque de sensibilité.

Mr. Picqué signale qu'il a évoqué la question avec Mr. Doukeridis, Secrétaire d'Etat en charge du logement, et que cet après midi même, il doit revoir ces collègues de la Région wallonne. Il évoque entre autres que la Communauté Française vient d'accorder 12,5 millions d'euros, non récurrents, à la COCOF, moyennant un effort semblable de la part de cette dernière.

C'est avec un sentiment de révolte qu'il va plaider le fait que ce sera très difficile pour la COCOF de fournir l'effort demandé et qu'il souhaite depuis longtemps que soit mise à plat la situation institutionnelle de Bruxelles.



Le GAMP **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places** **pour personnes handicapées de grande dépendance**

Une maman, qui se dit privilégiée par l'octroi pour son fils d'un BAP (Budget d'Assistance Personnelle) accordé à titre expérimental par la COCOM, demande s'il est logique :

- qu'elle doive faire l'avance des débours (ce qui n'est pas le cas dans les autres régions) ;
- qu'il y aura un délai d'attente de 2 mois à dater du 31 octobre avant qu'elle ne sache si le BAP sera reconduit.

2. Questions relatives aux infrastructures

Un représentant de HOPPA, projet bien connu par le Ministre-Président (le 1er agrément ayant été donné il y a 13 ans !) parle du financement insuffisant des infrastructures ayant reçu un accord de principe. Il rappelle l'engagement pris par le gouvernement précédent relatif à l'adaptation du budget ainsi que le nouveau décret sur les infrastructures. Il insiste sur l'obligation de concrétiser ces promesses, tous les partis s'étant réjouis de leur unanimité. Il demande aussi dans quelle mesure Beliris (accord de coopération entre l'Etat fédéral et Bruxelles pour des travaux de rénovation de la Capitale) ne pourrait intervenir.

Mr. Picqué signale que Beliris « est là pour cela » mais qu'il constate que ses fonds sont de plus en plus utilisés pour financer des investissements que le fédéral devrait faire dans ses compétences. Il y a là une déviance qu'il dénonce et il est en train de négocier la possibilité d'abandonner les projets fédéraux afin de permettre d'investir, avec ce budget, pour le régional (et aussi pour la COCOF) ou de transférer cette compétence à la Région avec l'obligation de rentrer des comptes. Le GAMP verrait bien une ligne de crédit annuelle pour les infrastructures destinées aux personnes handicapées.

En ce qui concerne l'engagement des politiques, Mr. Picqué nous fait l'aveu que lorsque la politique retarde la concrétisation des certains projets ou d'exécuter des décrets, c'est souvent parce qu'il n'a pas d'argent. Le GAMP rétorque que les parents ne comprendraient pas que les promesses ne soient pas tenues, car leurs problèmes sont actuels.

En ce qui concerne les logements sociaux, Mr. Picqué signale que Mr. Doulkeridis s'est dit prêt à soutenir des projets pilotes et à attribuer un certain quota dans les logements sociaux. Mr. Picqué demande si cela peut s'appliquer à la grande dépendance, car il estime que cela ne peut se faire sans l'encadrement suffisant. Le GAMP répond en signalant qu'en Angleterre, aux Pays scandinaves et aux Pays Bas, certaines expériences de petites structures intégrées dans les quartiers, et liées aux processus de désinstitutionalisation, sont positives. Si elles sont conçues dans le cadre d'une plus grande structure « chapeau » elles sont tout-à-fait viables. Il y a à Bruxelles un projet pilote initié par Les Pilotis mais qui suppose un changement de législation pour permettre de financer l'encadrement dans des structures autres que les institutions classiques.

En ce qui concerne l'ordonnance relative à l'affectation d'une partie des réserves foncières régionales à certains équipements et à ses arrêtés d'application, Mr. Picqué signale qu'il faut attendre que les schémas directeurs des zones bâtissables soient terminés, 6 ou 7 sont en cours de finalisation. On pourrait intégrer dans les schémas directeurs le prescrit de l'ordonnance et l'inscrire donc dans les plans ; encore faudra t- il trouver des promoteurs !

Le GAMP souhaiterait connaître le nom de la personne en charge du dossier. Mr. Picqué transmettra ses coordonnées et promet de garder le contact.

Ceci amène des parents à suggérer d'ouvrir dans tous les projets une porte pour les personnes porteurs de handicaps, avec un budget récurrent ; c'est une habitude de pensée à acquérir.

Mr. Picqué remarque que s'il y a des avancées, il n'y a pas encore de réflexe.

3. Le rôle du Parti Socialiste

Un membre du GAMP interpelle Mr. Picqué en tant que représentant éminent du Parti Socialiste. Il croit en la solidarité prônée par le parti et fait part de son étonnement, de sa blessure même de constater que, parmi tous les représentants du monde politique, mis à part l'ouverture individuelle de certaines personnes, c'est avec le PS que le dialogue est le plus difficile. Il s'en explique :



Le GAMP **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places** **pour personnes handicapées de grande dépendance**

- La situation actuelle est profondément injuste vis à vis des parents des personnes handicapées. Il y a un contrat social entre les citoyens et l'état ; nous obéissons aux lois et en retour nous recevons des services. Quand il s'agit des personnes handicapées, ce contrat est rompu, les services ne sont pas disponibles !
- La solidarité, surtout avec les plus défavorisés et les plus faibles est la valeur fondatrice du socialisme. Il s'attendait à ce que les socialistes soient sur les « barricades », à l'avant-garde du combat pour les droits des personnes handicapées. Mais l'absence des socialistes y est criante. Or, le degré de civilisation d'une société se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus faibles !
- Le Parti Socialiste défend les droits acquis mais les personnes handicapées n'en ont pas !
- Il attend du PS un rôle à jouer, un programme politique bien étayé. Or à Bruxelles le contenu du programme électoral socialiste concernant les personnes handicapées est minimaliste. Qui est Monsieur ou Madame handicap au PS ?
- Actuellement, l'initiative d'ouvrir des places pour personnes handicapées est laissée aux privés. Ce sont souvent des parents qui s'investissent personnellement pour créer un projet où leur enfant pourrait trouver une place. On assiste alors à un effet pervers : qui va avoir les ressources personnelles, financières, socioculturelles pour mettre en route ces projets ? Les favorisés, par définition, et les défavorisés sont laissés pour compte. C'est contradictoire.

Un autre membre du GAMP signale que beaucoup de familles qui n'ont pas de ressources, car elles ont dû se consacrer à leur enfant handicapé resté à la maison, vivent de la pension de leur enfant. Elles se retrouvent donc dans l'impasse : comment payer une quote-part à un centre d'accueil et hébergement alors que cette allocation leur permet de survivre ?

Une autre question concerne le BAP : on ne comprend pas pourquoi le PS est-il si résistant. Par crainte d'un système trop libéral ? Pourtant la Wallonie prouve que cela peut se faire en respectant les droits des travailleurs. A Bruxelles, le budget accordé au BAP est minime (100.000 euros) et ne couvre que les besoins de 9 personnes !

Mr. Picqué répond : « ne soyez pas trop injuste, s'il y a une solidarité à la base, c'est aux socialistes que l'on la doit » (ex. la sécurité sociale), mais il reconnaît qu'il y a des progrès à faire dans l'approche du handicap. Il donne une explication historique, rappelant qu'à un moment donné la problématique du handicap était portée (phagocytée) par le caritatif et que les socialistes sont restés en retrait. Il suggère, pourquoi pas, d'organiser une table ronde avec des représentants du PS Bruxellois et Wallon. Il songe à repérer les personnes ressources les plus sensibilisées à l'intérieur du parti et va leur demander si elles sont prêtes à s'engager dans ce débat. Cela peut déboucher sur quelque chose, lever les préjugés.

En conclusion Mr. Picqué s'engage :

1. A questionner le Cabinet de la Ministre Huytebroeck à propos du BAP et en vue de la réunion prévue le lendemain à ce sujet.
2. A contacter Mr. Tom Sanders pour Beliris.
3. A mettre le GAMP en contact avec la personne en charge de l'ordonnance sur les réserves foncières.
4. A lancer au Parti Socialiste l'idée d'une table ronde sur les questions relatives au handicap et à leur place dans les priorités du parti.

C'est en remerciant Mr. Picqué et son Cabinet de nous avoir reçus malgré un agenda chargé, que nous avons quitté le Ministre-Président de la Région Bruxelloise.

Rapporteur : Claire Borchgraeve